

Refus de soin et refus d'accompagnement

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

L'ensemble des personnels étant amenés à assurer des prises en charges sociales, éducatives ou médicales

Durée

4 jours

Organisme de formation

➔ FORMAT DIFFERENCE

Date limite d'inscription

15/03/2020

Lieux & dates

➔ Groupe 1

Toulouse session 1

Les 12 & 13 mars 2020

+ Le 2 septembre 2020

+ Le 1er décembre 2020

➔ Groupe 2

Montpellier

Les 15 & 16 sep. 2020

+ Le 8 octobre 2020

+ Le 10 décembre 2020

➔ Groupe 3

Albi

Les 20 & 21 oct. 2020

+ Le 26 novembre 2020

+ Le 1er décembre 2020

➔ Groupe 4

Carcassonne

Les 4 & 5 nov. 2020

+ Le 8 décembre 2020

+ Le 10 décembre 2020

➔ Groupe 5

Montauban

Les 5 & 6 oct. 2020

+ Le 17 novembre 2020

+ Le 1er décembre 2020

➔ Groupe 6

Perpignan

Les 3 & 4 sep. 2020

+ Le 21 septembre 2020

+ Le 10 décembre 2020

➔ Groupe 7

Mende

Contexte

Le refus de soins et d'accompagnement concerne donc tous les professionnels inscrits dans des relations d'aide, d'étayage, d'accompagnement, de soins.

Ce refus peut être vécu par le professionnel comme une contrainte, une transgression des principes de bienfaisance et de bientraitance puisque la personne accompagnée/soignée refuse d'optimiser ses chances de survie, de guérison et le questionnement éthique est d'autant plus aigu que le refus peut sembler entaché d'un défaut de discernement chez une personne accompagnée/ malade en situation de souffrance, ou dans un état de vulnérabilité particulière, diminué par la conscience de sa propre faiblesse.

Objectifs

- ➔ Pourquoi on se soigne, pourquoi, on ne soigne pas ?
- ➔ Comprendre les motivations d'expression d'un refus de soins ou d'accompagnement, analyser le degré d'autonomie de la personne et identifier l'impact sur les pratiques professionnelles au quotidien.
- ➔ Cerner les enjeux éthiques, juridiques, culturels et réglementaires relatifs au refus de soin ou d'accompagnement.
- ➔ Sécuriser sa pratique face au risque juridique dans le cas d'un refus de soin ou d'accompagnement
- ➔ Comprendre la place et le rôle de la « personne de confiance ».
- ➔ Respecter la parole, la volonté des personnes accompagnées et de leur famille et accepter de s'interroger sur ses pratiques de soin ou d'accompagnement.
- ➔ Savoir faire face efficacement aux refus de soin ou d'accompagnement (prévenir, inciter, respecter).

Prérequis

Avoir une expérience de soin et/ou d'accompagnement de plus de 6 mois et avoir déjà été confronté à une situation de refus de soin ou d'accompagnement

Contenu

JOUR 1

Le refus de soins/ d'accompagnement sur le plan juridique

- ➔ Présentation des références scientifiques et réglementaires •
- ➔ Comprendre la place et le rôle de la « personne de confiance » et aidant de son choix par les personnes « empêchées » : un nouveau tiers dans la relation « soignant – soigné »
- ➔ Comprendre quels sont les responsabilités et les risques juridiques : du professionnel, de l'institution

Définir & Comprendre le refus de soins ou d'aide Pourquoi on se soigne, pourquoi on ne soigne pas ?

Les 19 & 20 nov. 2020
+ Le 27 novembre 2020
+ Le 10 décembre 2020

➡ Groupe 8

Nîmes

Les 17 & 18 sep. 2020
+ Le 9 octobre 2020
+ Le 10 décembre 2020

➡ Groupe 9

Tarbes

Les 24 & 25 sep. 2020
+ Le 6 novembre 2020
+ Le 1er décembre 2020

➡ Groupe 10

Toulouse session 2

Les 1er & 2 oct. 2020
+ Le 9 novembre 2020
+ Le 1er décembre 2020

Interlocuteur Opco Santé

fcoccitanie@opco-sante.fr

Interlocuteur OF

Catherine KUBIAK

catherine.kubiak@formatdifferece.org

06 95 93 03 58

Intervenant

➡ Thierry MARMET

Médecin – Chef de service de
Soins Palliatifs

- ➡ Analyser les représentations des professionnels sur les motivations du refus de soins / d'accompagnement
- ➡ Exprimer son ressenti (vécu émotionnel) en tant que professionnels face à un refus
- ➡ Comprendre les causes et les motivations d'expression du refus de soins/ d'accompagnement

JOUR 2

Le refus de soins/ d'accompagnement sur le plan éthique

- ➡ Pour quoi faire : tension bientraitance- bienfaisance versus maltraitance-malfaisance
- ➡ Pour qui : tension sur les respects de la personne : Dignité/Autonomie/ Vulnérabilité / fragilité.
- ➡ De quel droit : tension sur le principe de justice, équité d'accès et respect des droits.

JOUR 3 : Mises en situation

- ➡ Identifier quelle attitude adopter face au refus d'accompagnement/ de soins
- ➡ Savoir proposer des réponses et une attitude professionnelle
- ➡ Utiliser les différentes techniques de communication adaptées pour faciliter le dialogue
- ➡ Gérer les situations émotionnellement difficiles
- ➡ Faire face aux situations difficiles
- ➡ Gérer l'opposition et l'agressivité
- ➡ Gérer les troubles comportementaux
- ➡ Savoir faire face efficacement aux refus de soin ou d'accompagnement (prévenir, inciter, respecter).

JOUR 4

- ➡ Retour d'Expériences /via une conférence Project Café à Toulouse ou Montpellier selon sa session